



Projet éducatif de l'Amicale Laïque

1. Définition du Projet Educatif et différence avec le Projet Pédagogique

Le projet éducatif traduit l'engagement de l'Association, ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions et fixe ses orientations éducatives (notion de « pourquoi »).

Le projet pédagogique est la déclinaison pratique des objectifs du projet éducatif (notion de « comment »). Il définit la manière dont sont mises en œuvre des animations afin de répondre aux objectifs énoncés dans le projet éducatif.

Ces documents sont mis à la disposition des familles adhérentes, des fonctions publiques concernées (CAF, Ministère Jeunesse et des Sports...), des partenaires de l'action (écoles, Mairie ...).

2. L'Amicale Laïque : association loi 1901

L'Amicale Laïque a été fondée en 1986 par des parents d'élèves, des élus et des enseignants pour s'occuper des enfants à l'école durant leurs temps libérés.

Elle organise les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) maternelle et élémentaire des trois groupes scolaires (Catala, Corail, Henri Puis), les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les enfants de 2 ans ½ à 6 ans le mercredi et l'accompagnement à la scolarité (CLAS : Contrat Local Accompagnement à la Scolarité) sur les deux collèges Prévert et Cassin. Depuis septembre 2010, elle anime un espace jeunesse pour les adolescents de 11 ans à 17 ans.

Son but est d'offrir un espace éducatif à tous les enfants et adolescents sur les temps périscolaires et extrascolaires en complémentarité de l'école, du collège et des familles.



3. Les objectifs éducatifs de l'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque a pour but d'accompagner les enfants et les jeunes provenant de milieux les plus divers et de façon complémentaire à l'Ecole et à la famille. Il s'agit de les aider à devenir des adultes et des citoyens responsables et libres de leurs choix.

L'Association propose à la fois un accueil personnalisé et une éducation à la vie en collectivité. L'enfant est accueilli en tenant compte de ses besoins propres ainsi que de sa vie en dehors de la structure (famille, école, ...). L'Association propose des activités individuelles ou collectives, sportives, créatives ou culturelles ainsi que des temps calmes pour répondre au besoin de repos. L'enfant choisit de participer ou non aux activités en respectant son propre rythme et selon ses envies, ses besoins. Le temps du repas est aussi un temps éducatif.

Développer l'épanouissement individuel et collectif en complémentarité avec la famille et les institutions scolaires

Assurer la sécurité et le confort des enfants et des jeunes

- sécurité physique,
- sécurité affective et bien être de chacun,
- sécurité morale (écoute, devoir de confidentialité, neutralité),
- respect de l'intimité,
- accueil personnalisé et individualisé,
- relais et passerelles entre l'école, l'accueil périscolaire et la famille.

Favoriser l'autonomie afin de prendre confiance en soi et se responsabiliser

- aider à développer la confiance en soi,
- apprendre la vie en collectivité,
- inciter à être acteur dans un groupe (médiateur, moteur...), à présenter et à défendre ses envies, ses idées,
- permettre à chacun de se prendre en charge,
- accompagner et encourager les jeunes dans leurs choix ou projets,
- apprendre à s'approprier les lieux, les espaces mis à disposition,
- apprendre à assumer les conséquences de ses choix et de ses actes,
- permettre aux enfants d'évaluer des activités.

Respecter les rythmes et les choix de chacun

- laisser le choix de participer ou non aux activités,
- conserver la notion de plaisir et de confort dans les activités,
- proposer un temps d'animation adapté à l'âge, aux besoins, aux envies (découverte, défoulement, repos, temps calme),
- adapter l'animation afin de permettre à l'enfant d'être plus réceptif sur le temps scolaire



Mettre en place un espace éducatif en complémentarité de la famille, de l'école

Faire du temps éducatif du repas un moment agréable

- favoriser la découverte du goût et du plaisir de manger,
- établir un climat de convivialité, de calme et de partage,
- assurer de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité,
- sensibiliser au respect des lieux et à la participation au service.

Proposer des activités physiques, culturelles, créatives, individuelles ou collectives

- favoriser l'expression orale, écrite et corporelle,
- favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, au sport,
- permettre d'inventer, de développer son imaginaire,
- développer la curiosité,
- permettre aux enfants de proposer des activités.

Rechercher la complémentarité avec l'équipe enseignante afin d'assurer la continuité et la cohérence de chaque temps,

- instaurer une relation de confiance et favoriser le dialogue entre tous les partenaires : familles, enseignants, personnel municipal,
- établir des règles propres à l'ALAE ou CLAS ou MIX'ADOS (certains jeux ou comportements peuvent être autorisés sur les temps péri et extra scolaires alors qu'ils sont interdits sur les temps scolaires).

Sensibiliser à la citoyenneté, au vivre ensemble et au reste du monde

Sensibiliser à la citoyenneté et l'ouverture sur le monde

- sensibiliser aux droits et devoirs individuels et collectifs,
- permettre de participer à l'organisation de la vie collective (exemple : commissions, délégués, démocratie interne ...),
- favoriser l'accès aux démarches participatives, associatives,
- promouvoir le respect de l'environnement,
- découvrir des civilisations et organisations d'autres pays.

Promouvoir la solidarité

- entraide, partage, camaraderie, soutien,
- permettre aux enfants de « parrainer » les plus jeunes sur ce qu'ils ont appris,
- sensibiliser à la nécessité de signaler un danger.

Education au respect

- de la différence, du handicap, des origines, des opinions, de la mixité...
- de l'autre,
- du milieu naturel,
- du matériel et des lieux.